

# types de rêves

Rêves prémonitoires ou paranormaux. Cette catégorie englobe d'abord les rêves qui annoncent un événement futur dans la vie d'éveil du rêveur, mais aussi les rêves clairvoyants ou rêves d'événements qui se produisent réellement au même moment que le rêve ; les rêves qui contiennent un avertissement ou une mise en garde par des dieux ou d'autres personnages agissant à titre de guide pour le rêveur ; les rêves « prescriptifs » qui dictent au rêveur ce qu'il doit faire dans sa vie réelle ; ou les rêves contenant une prophétie. Ces derniers types de rêves sont regroupés sous l'appellation de « rêves paranormaux ». Les rêves prémonitoires ou paranormaux sont présents à toutes les époques, mais c'est au Moyen-Âge qu'ils sont les plus nombreux, et de loin (plus de 50% des récits sont prémonitoires ou paranormaux à cette époque contre 21% et 7% respectivement pour les époques suivantes). Cette catégorie de rêves est la deuxième en nombre (16% des 545 récits), après celle des cauchemars, qui mène loin devant (36,5% de l'ensemble des récits font partie de la catégorie des cauchemars). Les rêves étaient généralement considérés comme prémonitoires dans l'Antiquité. Et c'était toujours le cas lorsqu'ils arrivaient à un roi ou qu'ils se rapportaient à lui : la naissance d'Auguste aurait ainsi été précédée par des rêves prodigieux (BR 41). Cette mentalité subsistera au Moyen-Âge, où la plupart des rêves survenant à Charlemagne ou à un noble sont annonceurs de batailles ou d'événements tragiques. A l'époque classique, les rêves prémonitoires apparaissent surtout dans des œuvres qui prennent pour thème un épisode de l'histoire ancienne, tel le songe d'Athalie de Racine (BR 43), ou de la vie d'un saint (BR 47) ou encore d'un roi (BR 49, 50). On trouvera encore des rêves prémonitoires au XVIIIe siècle, chez Sade (BR 397) et l'abbé Prévost (BR 395). Les rêves prémonitoires peuvent être constitués de scènes apparaissant au rêveur et qui se produiront éventuellement dans la vie réelle. Balzac ne dédaignera pas d'y avoir recours pour donner à ses récits une atmosphère tragique, tel ce rêve d'Annette qui aperçoit « une ligne rouge sur le cou » de l'homme qu'elle va aimer (BR 175) ou celui de Jacob, qui entrevoit en rêve un duel (BR 447). Les rêves prémonitoires peuvent aussi consister en des prédictions faites par un fantôme ou une apparition quelconque au rêveur (BR 71). Ce second type de rêve paranormal peut prendre plusieurs formes. Dans des cas de rêves prescriptifs, un ange apparaît au rêveur pour lui confier une mission (BR 13, 445). Le rêveur peut aussi recevoir un avertissement de la part de dieux de la mythologie (BR 57); une fée va lui apparaître pour l'avertir de quelque chose (BR 86). Parfois aussi, le père du rêveur lui apparaît pour une mise en garde (BR 139) ou, dans le cas des rêves d'Ursule Mirouet, c'est son parrain qui vient lui révéler l'endroit où il a caché son testament (BR 178, 179). Les contemporains de Balzac ne croient cependant guère à la vertu prémonitoire des songes, et celle-ci est même parfois tournée en dérision, comme chez Victor de Jouy, qui attribue à son personnage le raisonnement suivant : «[...] la voisine [a] rêvé de loups et d'eau bourbeuse, après avoir mangé avec moi un civet de lièvre, circonstances qui indiquent, d'une manière infaillible, la sortie des numéros 3, 6 et 1». (BR 145). Maupassant abordera la question dans une nouvelle, où le narrateur offre d'abord une explication rationaliste du rêve prémonitoire pour ensuite raconter comment il est devenu amoureux d'une jeune femme à la suite d'un rêve récurrent où elle lui avait appartenu trois fois de suite (BR 410).

Cauchemars. Cette catégorie englobe non seulement les rêves qui réveillent le rêveur par l'intensité des éléments négatifs, mais aussi les mauvais rêves qui, sans réveiller le rêveur, ont un contenu hautement négatif. La catégorie des cauchemars est de loin la plus fréquente puisqu'elle se manifeste dans plus du tiers des rêves des trois époques étudiées. C'est au

Moyen-Âge que ce type de rêve est le plus courant : il constitue près de la moitié des récits de cette époque, contre 41% à la période intermédiaire et 32% aux XIXe et XXe siècles. Pour être classé comme un cauchemar, le rêveur doit se réveiller brusquement, comme la pauvre Clarisse, de l'Abbé Prévost, qui se réveille « dans une terreur inexprimable » (BR 396). Si le contenu est clairement négatif, mais que le rêveur ne se réveille pas au milieu des images du rêve, il s'agit non pas d'un cauchemar, mais d'un mauvais rêve : «[...] j'eus un songe, dans lequel il me parut qu'elle [la feue reine] accouchait d'un méchant petit dragon, qui se mit à me manger le blanc des yeux dès qu'il fut au monde; je consultai les savants sur un songe qui me donnait beaucoup d'inquiétude» (BR 62).

Rêves lucides. Dans ce type de rêve, le rêveur prend conscience qu'il est en train de rêver à l'intérieur même de son rêve. Il semble que le rêve lucide n'ait été intégré à la littérature qu'à partir des XIXe et XXe siècles, où il demeure tout de même limité en quantité avec seulement 3,4 % du corpus examiné: «[...] j'aurais pu me croire éveillé, mais une vague perception me disait que je dormais et qu'il allait se passer quelque chose de bizarre.» (Gautier, BR 182). Ou encore : « [...] il se disait : - je rêve; heureusement ils vont me réveiller mieux et ça s'évanouira.» (Loti, BR 264) Ou celui-ci : « Ne pouvant pas sortir de mon rêve et m'éveiller, n'ayant aucun recours pour me tirer de cette situation, je décide d'analyser ce qui m'arrive. Oui, on peut analyser en rêvant.» (Navarre, BR 519)

Rêves récurrents. Les rêves récurrents apparaissent dans la littérature de la période intermédiaire et en occupent 2,6% des récits. Cette tendance a pris de l'essor durant les XIXe et XXe siècles, ce type de rêve affectant 8,7% des récits de cette époque. Il se peut que le rêve en entier se présente de façon récurrente au rêveur comme dans ce rêve de Jules Sandeau : «Toutes les nuits, dans ses rêves, il voyait la tête de Charlemagne, et, chaque fois qu'il voulait la saisir, elle se dérobait en ricanant.» (BR 192) Il arrive aussi que seuls certains éléments du rêve apparaissent au rêveur plus d'une fois. On en a un exemple ci-dessous, où c'est un personnage qui est récurrent : «Une nuit, Félicie rêva que Blanchonnet se montrait à elle. Ce n'était pas la première fois qu'il troublait le sommeil de la pauvre femme, mais d'ordinaire il se contentait de traverser la chambre en glissant au ras du plancher.» (Julien Green, BR 302) Enfin, il est possible qu'un rêve repasse plusieurs fois dans le sommeil du rêveur, au cours d'une même nuit, comme dans ce rêve de Maupassant, déjà évoqué : « Et trois fois en cette même nuit, le songe se renouvela » (BR 410).